

Coup de force

Article rédigé par *Liberté Politique*, le 12 avril 2013

Le Sénat français vient d'adopter par un vote à main levée le [projet de loi qui ouvre le mariage et l'adoption aux couples homosexuels](#). Dans la foulée, on apprend que le texte serait examiné à l'Assemblée nationale... la semaine prochaine. On ne pouvait pas mieux faire pour renforcer l'opposition des Français.

Le vote des sénateurs n'est pas une surprise, même si un coup de théâtre était possible. Le texte a été adopté par tous les groupes de gauche. La défection de quelques rares élus de la majorité — la gauche dispose d'une majorité de six voix au Sénat — a été compensée par le [vote de plusieurs élus UMP et UDI](#) en faveur du texte, parmi lesquels Chantal Jouanno. Il est regrettable que la procédure du scrutin de groupe n'ait pas permis d'établir un décompte des votes, et de noter un éventuel frémissement des lignes entre le scrutin public sur l'article 1er, mardi 9 avril, et le vote final.

Mais cette habileté, [défendue](#) par le président de la Haute Assemblée, n'est rien à côté du coup de force du gouvernement qui a décidé d'inscrire le texte en deuxième lecture à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale dès la semaine prochaine.

L'intention de l'exécutif n'est pas innocente. Voulant prendre tout le monde de vitesse, le gouvernement use d'une facilité de procédure qui lui offre beaucoup d'avantages, mais qui trahit sa faiblesse. La chute de popularité du chef de l'État et de son Premier ministre, les ravages de l'affaire Cahuzac qui ne fait sûrement que commencer, l'évolution de l'opinion [désormais majoritairement hostile au projet de « mariage pour tous »](#) et le durcissement de l'opposition populaire, le conduisent à des manœuvres désespérées.

Avec une telle précipitation, le gouvernement écarte toute possibilité de travailler au fond le projet de loi, ne serait-ce qu'avec la rigueur technique que recommanderait au minimum l'élaboration d'une loi que Catherine Taubira revendique elle-même comme un « changement de civilisation ». Mais les socialistes ont le dos au mur. Certains parlementaires annoncent clairement qu'il sera demandé un vote « conforme » au Palais Bourbon, pour éviter tout débat, ou limiter au maximum la discussion.

Dès lundi, la commission des lois va se réunir pour adopter le texte qui sera discuté en séance publique mercredi. Si le texte n'est pas adopté dans les temps, l'opposition disposera peut-être de quelques heures de répit...

En s'obstinant dans son refus de laisser la société civile et le Parlement s'exprimer sereinement dans le cadre des institutions, ou sous l'autorité de la puissance publique comme des états-généraux auraient permis de le faire, la gauche oblige l'opposition à se manifester dans la rue. Sa responsabilité est gravissime. On voit bien l'intention : resserrer les troupes affaiblies sur le dos de l'adversaire, en croyant lui couper l'herbe sous le pied. Le procédé est pitoyable. Il est certain que le chef de l'État n'en sortira pas grandi.

Non seulement François Hollande creuse sa tombe, mais il ne rendra pas service aux personnes homosexuelles qu'il prétend protéger en violentant le consentement des Français. La dimension liberticide de sa politique n'en apparaîtra que plus nettement.

Liberté Politique

-